



# Formation des Communes forestières

Le bail de chasse, comment le rédiger, le mettre en œuvre pour rétablir  
L'équilibre sylvo-cynégétique  
3 février 2023 à BAYEL



## PROGRAMME

### CONTEXTE

Au sein de la région Grand Est, la forêt communale est principalement orientée vers la production de bois (bois d'oeuvre ou combustible). Elle abrite et nourrit aussi d'importantes populations de cervidés (cerfs -chevreuils) et de suidés (sangliers). Un excès de ces espèces peut gravement nuire à la pérennité de la forêt en empêchant une régénération naturelle.

L'élu communal en tant que propriétaire forestier est au cœur de cette régulation et notamment lors de la gestion de ses lots de chasse. Concilier à la fois la présence de gibier mais aussi la régénération naturelle de certaines parcelles est un enjeu fort et indispensable dans un contexte de crises sanitaires et climatiques.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Intégrer les grandes lignes de la gestion cynégétique ;
- Prévoir le renouvellement de son bail de chasse;
- Identifier les principaux dégâts de gibier et évaluer leurs conséquences sur la végétation et l'économie de la gestion.

### DEROULE DE LA JOURNÉE

- 8h45 - 9h00 Accueil café
- 9h00 - 12h30 Présentation du déséquilibre sylvo-cynégétique  
Le nouveau cahier des clauses générales et particulières  
Quelles sont les clauses importantes et pourquoi ?  
Les autres moyens à mettre en place
- 14h00-17h00 Sortie sur le terrain pour voir les conséquences du déséquilibre

**DURÉE** 6 heures

**PRÉREQUIS** Aucun prérequis demandé pour participer à cette formation.

**MÉTHODES MOBILISÉES** Diaporama, échanges, visite de terrain.

### ACCESSIBILITÉS

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place

### INTERVENANTS EN SALLE

Association Départementale des Communes forestières de l'AD : **Vanina Paoli GAGIN, Présidente des COFOR 10**  
URCOFOR : **Anne-Marie VARELA, Chargée de mission Forêt-Bois**  
ONF : **Marc Antoine AUDRAS, Responsable Chasse**

### FINANCEMENT

Cette formation est cofinancée par l'Europe et la région, celle-ci est donc gratuite. Une participation peut-être demandée pour le repas.

### CONTENU DE LA POCHETTE

- Programme de la formation
- Plaquette de l'Union Régionale des Communes forestières
- Évaluation de fin de formation
- Guide « Gibier et Territoires »
- Lettre COFOR info

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session.